

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Havelange

Province: Namur
 Secteur d'aménagement: DINANT - CINEY - ROCHEFORT
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	242	2,3
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,5	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	21	0,2
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	94	0,9
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	59	0,6
	Terrains à usage industriel et artisanal	11	0,1
	Terrains dévolus au transport	39	0,4
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	2,1	0
	Bâtiments spéciaux	1,0	0
	Sous-total	476	4,5
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	3.182	30,4
	Prés et pâtures	3.395	32,4
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	2.985	28,5
	Terres vaines et vagues	99	0,9
	Milieus naturels non exploités	6,1	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	18	0,2
	Sous-total	9.686	92,5
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		312	3,0
Total		10.474	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

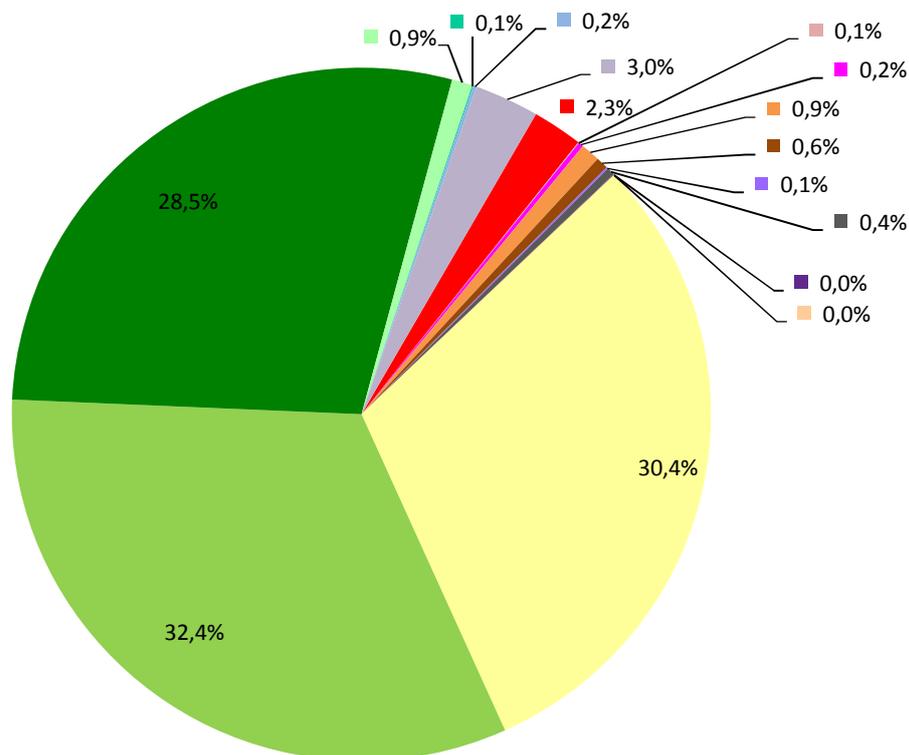
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

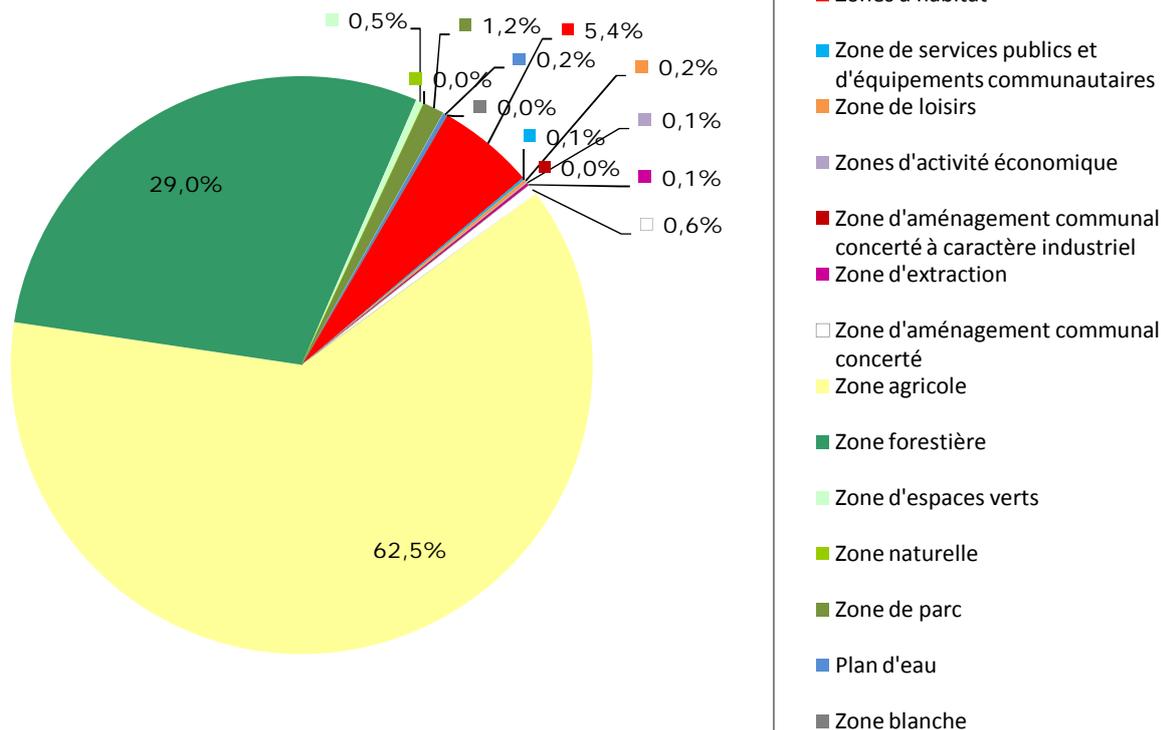


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	570	5,4
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	12	0,1
	Zone de loisirs	17	0,2
	Zones d'activité économique	12	0,1
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	12	0,1
	Sous-total	624	6,0
Zone d'aménagement communal concerté		61	0,6
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	6.549	62,5
	Zone forestière	3.043	29,0
	Zone d'espaces verts	48	0,5
	Zone naturelle	-	-
	Zone de parc	126	1,2
	Plan d'eau	23	0,2
	Sous-total	9.788	93,4
Zone blanche		1,6	0
Total		10.474	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

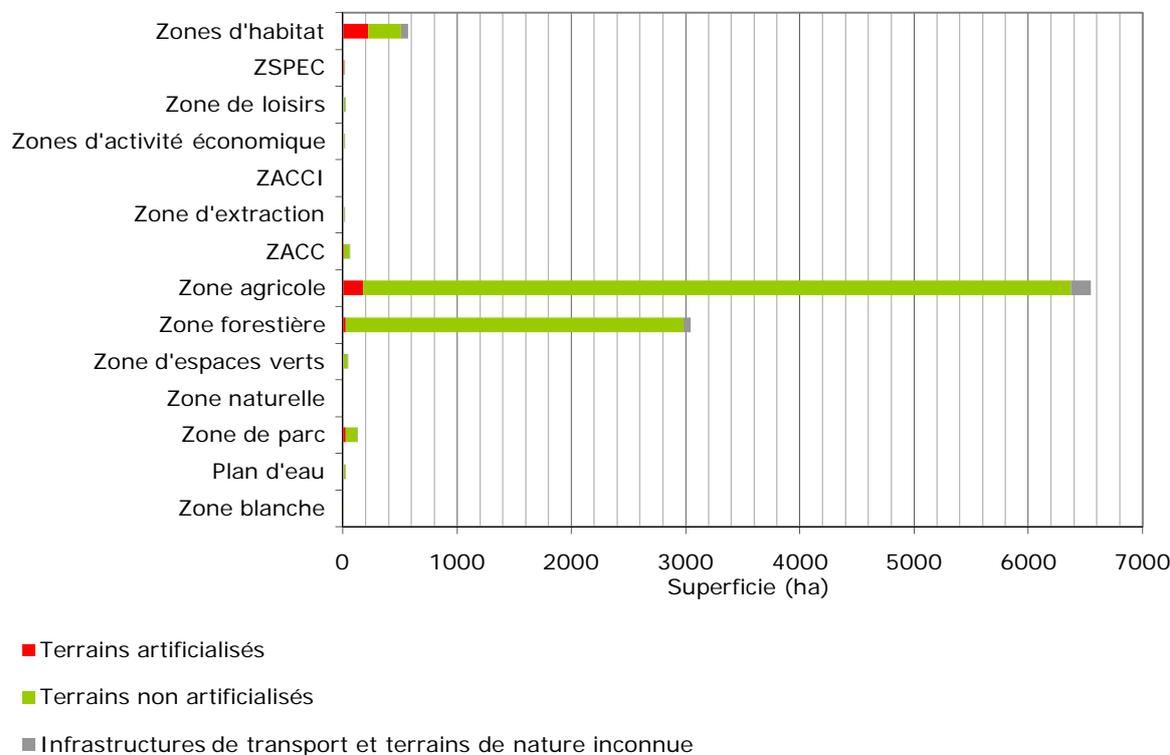
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	221	38,8	290	50,9	59	10,3	570
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	9,4	76,0	2,5	20,2	0,5	3,8	12
	Zone de loisirs	-	-	17	98,3	0,3	1,7	17
	Zones d'activité économique	2,2	17,4	10	80,7	0,2	1,9	12
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	2,8	23,8	8,7	75,0	0,1	1,2	12
	Sous-total	236	37,8	328	52,6	60	9,6	624
Zone d'aménagement communal concerté		5,6	9,1	54	88,1	1,7	2,8	61
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	177	2,7	6.195	94,6	176	2,7	6.549
	Zone forestière	27	0,9	2.953	97,1	62	2,1	3.043
	Zone d'espaces verts	5,4	11,3	34	71,8	8,1	16,8	48
	Zone naturelle	-	-	-	-	-	-	-
	Zone de parc	24	19,0	100	79,6	1,7	1,3	126
	Plan d'eau	1,1	4,8	20	88,9	1,4	6,3	23
	Sous-total	234	2,4	9.304	95,1	250	2,6	9.788
Zone blanche		0,5	28,9	0,5	33,3	0,6	37,9	1,6
Total		476	4,5	9.686	92,5	312	3,0	10.474

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



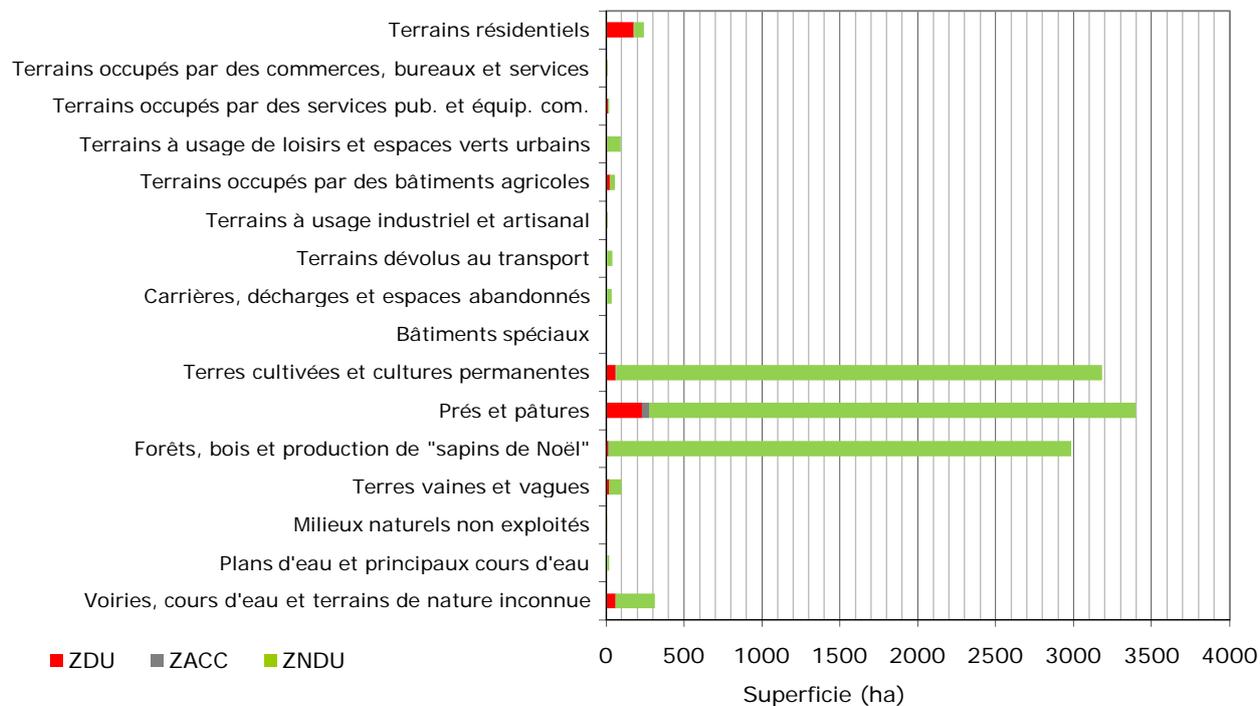
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	178	73,6	4,0	1,7	60	24,7	242
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	5,4	83,1	-	-	1,1	16,4	6,5
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	12	57,6	0,4	1,9	8,6	40,5	21
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	5,8	6,2	-	-	89	93,8	94
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	22	37,6	0,4	0,6	36	61,8	59
	Terrains à usage industriel et artisanal	7,2	65,3	0,6	5,7	3,2	29,0	11
	Terrains dévolus au transport	3,5	8,8	0,1	0,3	36	90,9	39
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,7	79,0	-	-	0,4	21,0	2,1
	Bâtiments spéciaux	0,3	26,4	-	-	0,8	73,6	1,0
	Sous-total	236	49,6	5,6	1,2	234	49,2	476
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	62	1,9	5,2	0,2	3.115	97,9	3.182
	Prés et pâtures	231	6,8	46	1,3	3.119	91,9	3.395
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	17	0,6	0,7	0	2.968	99,4	2.985
	Terres vaines et vagues	19	19,5	0,4	0,5	79	80,1	99
	Milieux naturels non exploités	0,2	3,4	2,0	32,1	4,0	64,5	6,1
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,3	1,9	-	-	18	97,7	18
	Sous-total	329	3,4	54	0,6	9.304	96,0	9.686
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		61	19,4	1,7	0,5	250	80,0	312
Total		625	6,0	61	0,6	9.788	93,4	10.474

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).